

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3867-2013 Phase 3B

Date : 13 avril 2018

HEURE	REMARQUES
9 h	Début de l'audience
9 h	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h	Mot de bienvenue de M. Laurent Pilotto
9 h 01	Me Dominique Neuman présente le témoin de SÉ, M. Jacques Fontaine
9 h 01	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Jacques Fontaine</u> , Consultant en énergie, 10946 Avenue de Rome, Montréal, H1H 4P4
9 h 02	Interrogatoire du témoin Fontaine sur la preuve de SÉ par Me Neuman
9 h 22	<u>Me Neuman, pour SÉ, produit</u> : <u>C-SÉ-0060</u> : Extrait des notes sténographiques volume 3 du 9 avril 2018, dossier en cours (R-3867-2013 Phase 3B), p. 135-140
9 h 22	Poursuite de l'interrogatoire du témoin Fontaine sur la preuve de SÉ par Me Neuman
9 h 26	Fin de l'interrogatoire du témoin Fontaine sur la preuve de SÉ par Me Neuman
9 h 26	Aucun contre-interrogatoire du témoin de SÉ
9 h 26	Pas d'interrogatoires par Me Amélie Cardinal et Me Marilou Lefrançois, pour la Régie, du témoin de SÉ
9 h 27	Questions de M. Pilotto, Mme Pelletier et Me Turgeon au témoin de SÉ
9 h 28	Me Neuman précise qu'il va aborder la question posée au témoin de SÉ par Me Pilotto dans son argumentation finale
9 h 32	Fin des questions de M. Pilotto, Mme Pelletier et Me Turgeon au témoin de SÉ
9 h 33	Le témoin Fontaine est libéré
9 h 33	M. Laurent Pilotto précise que la Régie attend le dépôt des réponses à l'engagement n° 4 par Énergir
9 h 36	Me Philip Thibodeau précise qu'un témoin arrive dans quelques minutes et propose de déposer la réponse à l'engagement n° 4 tout de suite, qui est aussi la contre-preuve d'Énergir, pour que la Régie en prenne connaissance pendant la pause
9 h 36	M. Pilotto acquiesce
9 h 36	<u>Me Thibodeau, pour Énergir, dépose</u> : <u>B-0426</u> : Réponses et contre-preuve d'Énergir
9 h 58	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Marc-André Goyette</u> , Économiste chez Énergir, 1717 rue du Havre, Montréal <u>Dave Rhéaume</u> , Directeur Réglementation et tarification, 1717 rue du Havre, Montréal
9 h 58	Présentation par les témoins Goyette et Réhaume des réponses à l'engagement n° 4 et de la contre-preuve d'Énergir

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3867-2013 Phase 3B

Date : 13 avril 2018

HEURE	REMARQUES
10 h 25	Contre-interrogatoire par Me André Turmel, pour la FCEI, des témoins d'Énergir
10 h 27	Fin du contre-interrogatoire par Me Turmel pour la FCEI
10 h 27	Pas de contre-interrogatoire par Me Éric David, pour OC, des témoins d'Énergir
10 h 27	Contre-interrogatoire par Me Franklin S. Gertler, pour le ROÉÉ, des témoins d'Énergir
10 h 31	Fin du contre-interrogatoire par Me Gertler, pour le ROÉÉ
10 h 31	Re-contre-interrogatoire par Me Turmel, pour la FCEI, des témoins d'Énergir
10 h 36	Fin du re-contre-interrogatoire par Me André Turmel, pour la FCEI
10 h 36	Contre-interrogatoire par Me Neuman, pour SÉ, des témoins d'Énergir
10 h 38	Question de clarification par Me Thibodeau à Me Neuman
10 h 42	Fin du contre-interrogatoire par Me Neuman, pour SÉ, des témoins d'Énergir
10 h 42	Interrogatoire par Me Amélie Cardinal, pour la Régie, des témoins d'Énergir
10 h 45	Fin de l'interrogatoire par Me Cardinal, pour la Régie, des témoins d'Énergir
10 h 45	Questions de M. Pilotto, Mme Louise Pelletier et Me Marc Turgeon aux témoins d'Énergir relatives aux réponses et à la contre-preuve
10 h 56	<u>M. Pilotto, pour la Régie, produit :</u> A-0180 : Calcul du coût en capital prospectif pour l'année 2018 conformément à la décision D-97-25, Cause tarifaire 2018, dossier R-3987-2016, Gaz Métro 11, document 8, p. 1 de 1
10 h 56	Poursuite des questions de M. Pilotto, Mme Pelletier et Me Turgeon aux témoins d'Énergir relatives aux réponses et à la contre-preuve
11 h 20	<u>Engagement n° 5 d'Énergir</u> : Fournir un modèle de ce que serait la pièce qui se retrouvera dans la Cause Tarifaire pour l'approbation des coûts en capital ainsi que leur utilisation au cours de l'année tarifaire (Demandé par la Régie)
11 h 20	Fin des questions de M. Pilotto, Mme Pelletier et Me Turgeon aux témoins d'Énergir
11 h 20	La greffière apporte une correction à la cote de la pièce déposée par SÉ ce matin, intitulée : Extrait des notes sténographiques volume 3 du 9 avril 2018, dossier en cours (R-3867-2013 Phase 3B), p. 135-140, qui portera la cote C-SÉ-0061 au lieu de C-SÉ-0060
11 h 20	Les témoins Goyette et Rhéaume d'Énergir sont libérés
11 h 20	L'audience est suspendue
11 h 35	Poursuite de l'audience
11 h 35	M. Pilotto demande à Énergir de déposer au plus tôt sa réponse à l'engagement n° 5. Il sera possible d'entendre l'argumentation d'Énergir ensuite

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3867-2013 Phase 3B

Date : 13 avril 2018

HEURE	REMARQUES
11 h 35	Me Thibodeau précise que son argumentation devrait être plus courte, environ 30 mn plutôt qu'une heure
11 h 36	M. Pilotto précise qu'il y a deux options : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaidoiries par écrit</li> <li>• Ou prolongation d'audience lundi matin</li> </ul>
11 h 36	Me Turmel, de la FCEI, dit qu'il sera à l'étranger dès demain et de retour le 24 avril seulement, à Montréal. Il mentionne qu'après le dépôt de la pièce additionnelle, les parties peuvent ajouter leurs commentaires additionnels par écrit, s'il y a lieu
11 h 37	Me Thibodeau, pour Énergir, précise que les réponses à l'engagement n° 5 seront déposées à l'heure du lunch
11 h 37	Me Turmel en aura pour 15 mn
11 h 37	Me Gertler, pour le ROEÉ, en aura pour 1 heure environ, il est disponible semaine prochaine si nécessaire, mais ne veut pas plaider par écrit car sa préparation orale est prête
11 h 38	Me Neuman, pour SÉ, mentionne que lundi serait bien pour lui, mais le matin et il préfère plaider oralement
11 h 38	Me Guy Sarault, pour l'ACIG, mentionne qu'il préfère plaider aujourd'hui et oralement. Il en aura pour 30 mn
11 h 40	Me David, pour OC, n'est pas disponible semaine prochaine, il peut plaider oralement aujourd'hui. Il pourrait formuler les commentaires par écrit par courriel. Il aura besoin de 30 mn pour sa plaidoirie
11 h 40	Me Thibodeau mentionne qu'il peut plaider avant le dépôt de l'engagement n° 5 si nécessaire
11 h 40	M. Pilotto précise que, finalement, la pause sera immédiate, retour à 13 h, et l'ordre des argumentations finales est le suivant : aujourd'hui on entendra Énergir, ACIG, SÉ, FCEI puis lundi sera le tour du ROEÉ, de SÉ et de la réplique
11 h 40	L'audience est suspendue
13 h 05	Poursuite de l'audience
13 h 05	<u>Me Thibodeau, pour Énergir, produit :</u> <u>B-0427 : Réponses à l'engagement n° 5 d'Énergir</u>
13 h 05	La Régie n'aura pas de question sur la réponse à l'engagement n° 5
13 h 05	<u>Me Thibodeau, pour Énergir, dépose :</u> <u>NON COTÉE : Argumentation finale en chef d'Énergir</u>
13 h 06	Argumentation finale en chef d'Énergir par Me Thibodeau
13 h 31	Fin de l'argumentation finale en chef d'Énergir
13 h 31	Argumentation finale de la FCEI par Me Turmel
13 h 43	Fin de l'argumentation finale de la FCEI par Me Turmel
13 h 43	<u>Me Sarault, pour l'ACIG, dépose :</u> <u>NON COTÉE : Plan d'argumentation de l'ACIG</u> <u>NON COTÉE : Extraits de l'ouvrage de Me Guy Sarault « Les réclamations de</u>

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3867-2013 Phase 3B

Date : 13 avril 2018

HEURE	REMARQUES
	l'entrepreneur en construction en droit québécois », 2011, Éditions Yvon Blais, Chapitre IV, Les dommages
13 h 43	Argumentation finale de l'ACIG par Me Sarault
14 h 18	Fin de l'argumentation finale de l'ACIG par Me Sarault
14 h 18	<u>Me David, pour OC, dépose :</u> <u>NON COTÉE</u> : Argumentation finale d'OC
14 h 22	Me David précise qu'il dépose l'argumentation finale d'OC, mais il laisse le soin à la Régie d'en prendre connaissance. Il attire l'attention de la Régie sur trois de ses paragraphes
14 h 24	Fin de l'argumentation finale d'OC par Me David
14 h 24	L'audience est ajournée à lundi 16 avril 2018, à 9 h 30
	Isabelle Taleyssat, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3867-2013 Phase 3B

Date : 13 avril 2018

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Jacques Fontaine	2018/04/13
ENTREPRISE :	SÉ	
PROFESSION :	Consultant en énergie	
ADRESSE :	10946, avenue de Rome, Montréal, Montréal, H1H 4P4	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Marc André Goyette	2018/04/13
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Économiste	
ADRESSE :	1717, rue du Havre, Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Dave Rhéaume	2018/04/13
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Directeur – Réglementation et tarification	
ADRESSE :	1717, rue du Havre, Montréal	

**PROTOCOLE D'OUVERTURE  
AUDIENCE DU 13 avril 2018**

**DOSSIER : R-3867-2013 Phase 3B**

***Audience concernant la demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire d'Énergir***

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M. Laurent Pilotto (Président de la formation), Mme Louise Pelletier et Me Marc Turgeon**

Le procureur de la Régie est : **M<sup>e</sup> Amélie Cardinal** assistée de **Mme Marilou Lefrançois**, stagiaire en droit

La **demanderesse** est :

**ÉNERGIR S.E.C.**

Représentée par Me Philip Thibodeau

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

**ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)**

Représentée par M<sup>e</sup> Guy Sarault

**FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)**

Représentée par M<sup>e</sup> André Turmel

**OPTION CONSOMMATEURS (OC)**

Représenté par M<sup>e</sup> Éric David

**REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)**

Représentée par M<sup>e</sup> Franklin S. Gertler

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (SÉ)**

Représentée par M<sup>e</sup> Dominique Neuman

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER ?**

---

---

---

---

Je demanderais par ailleurs aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

Début : 9 h

Pause : 11 h 40

Reprise : 13 h 05

Ajournement : 14 h 24

